

Réception du Président Gérard LARCHER
comme Membre d'Honneur de
l'Académie Vétérinaire de France
par son Président Francis DESBROSSE
le 17 décembre 2009

*Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs Généraux,
Messieurs les Conseillers,
Chers Collègues,
Chères Consœurs, Chers Confrères,
Mesdames et Messieurs.*

Nous recevons aujourd'hui Monsieur Gérard Larcher comme Membre d'Honneur de notre Académie. Il est d'usage de faire le panégyrique de la personne que nous recevons.

Vous êtes Président du Sénat, donc deuxième personnage de l'Etat. Cette position se substitue à toute énumération. Nous notons simplement, au passage, que vous êtes le plus jeune dans le grade le plus élevé du Sénat, ajoutez à cela la fierté et la joie de pouvoir vous compter parmi nos Membres. Mais, sachant l'attachement sincère que vous avez gardé pour la profession Vétérinaire, j'évoquerai ici, votre carrière professionnelle, en me focalisant, vous vous en doutez bien, sur l'activité de Vétérinaire praticien Equin, pour laquelle nous avons quelques souvenirs en commun. Cette profession vous a enthousiasmé dès le début, et je pense que c'est cet enthousiasme que vous avez retrouvé auprès de notre Collègue et Ami, Philippe de Wailly que je salue ici. Diplômé de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon, en 1973, vous avez effectué votre service militaire à la Garde Républicaine. Vous y succédez à notre Collègue Michel Martin-Sisteron, nouveau venu dans notre Compagnie, à qui je remettrai, aussi, une médaille, ce jour, et vous y précédez le Professeur Jean-Marie Denoix. Le Professeur Jean-Marie Denoix est notre gloire équine nationale. La brillante communication qu'il vient de nous faire témoigne, si cela était nécessaire, de ce que nous sommes passés sur le plan international d'une position arrière à celle de leader. Après une courte collaboration au Haras du Pin, avec le Docteur Gabriel Audebert, dont je salue la présence ici, vous vous êtes installé comme vétérinaire praticien dans votre ville de prédilection que vous ne quitterez plus, et dont vous êtes toujours le Maire, la ville de Rambouillet. C'est à cette époque que vous passez l'examen de CAP de Maréchalerie, renouant ainsi avec la tradition des Maréchaux-Experts. Je ne connais actuellement que deux Confrères, exerçant le métier de Maréchal-Ferrant, un aux USA et un en Italie, tous deux de réputation internationale. A Rambouillet, vous exercez d'emblée la pratique vétérinaire équine, et vous créez une clinique en un lieu, qui est bien connu de tous, puisque c'est le Centre d'Entraînement des Bleus, je veux parler de nos footballeurs de Clairefontaine. Là, aussi, vous faites preuve de précocité, puisque vous êtes très rapidement Vétérinaire Officiel de l'Equipe de France de Concours de Sauts d'Obstacles. A cette époque, nous étions voisins de clientèle, j'exerçais une activité de vétérinaire mixte : rurale, canine, équine à Versailles, et votre réussite dans la discipline équine m'a conforté sur le choix à prendre dans cette direction, ce dont je n'ai eu qu'à me féliciter. Vous avez su transmettre votre entreprise, puisque votre Associé de l'époque, le Docteur Van Opstal exerce avec d'autres Confrères dans votre ancien cabinet, situé rue Patenôtre, (je pense que le nom n'a pas été choisi par hasard). Transmission d'entreprise que j'ai effectuée aussi, de mon côté, comme en témoigne la présentation faite par Roland Perrin, sur les techniques de pointe de chirurgie, assistée par le scanner.

Ainsi le cycle est bouclé, ce qui me permet de vous présenter l'Académie Vétérinaire de France. Cette vieille Dame est née en 1844, sous le nom de Société Centrale de Médecine Vétérinaire. Elle a eu 150 ans en 1994, année chargée de souvenirs pour moi. 1994 a été l'année où j'ai fait partie d'une expédition Chamoniarde, à ski et sans chien, au Pôle Nord Géographique atteint le premier Mai à 01H GMT. C'est l'année de l'obtention de mon diplôme ECVS, mais c'est, aussi, l'année du décès de mon père, le Docteur Henri Desbrosse grand praticien dont j'honore la mémoire ici. Complémentaire au niveau National de l'Ordre et du Syndicat, l'Académie est une assemblée de vétérinaires issus de tous les horizons de la Profession, élus par leurs pairs, et dont l'élection, privilège significatif, est ratifiée par décret du Président de la République.

Indépendante et pluridisciplinaire par nature, forte de la réforme de ses statuts, accomplie en 2006, qui va plus que doubler le nombre de ses membres et lui permettre d'atteindre d'ici quelques années l'effectif de 80 membres titulaires et de 150 membres associés ou correspondants, nationaux ou étrangers, elle revendique plusieurs vocations. Diffuser les progrès accomplis dans le développement des sciences et techniques vétérinaires, émettre à l'intention du Ministre chargé de l'Agriculture, des avis et recommandations sur les grands problèmes d'actualité en santé animale, représenter notre profession auprès des autres Académies nationales et enfin, assurer la diffusion à l'étranger, des travaux les plus marquants des vétérinaires Français, grâce à son Bulletin. Bulletin, dont je reparlerai plus loin.

Représentative et fédératrice des divers modes d'exercice du diplôme de Docteur Vétérinaire, ses réflexions portent sur l'ensemble de nos domaines d'intérêt, qu'il s'agisse de la recherche et de l'enseignement dont la section est conduite par notre Collègue Gérard Orth ; de la Santé Publique Vétérinaire et des Productions Animales dont la section est conduite par notre Collègue, Jacques Risse ; qu'il s'agisse des Sciences Cliniques, dont la section est conduite par votre serviteur ; ou qu'il s'agisse enfin des relations homme-animal dont la commission est conduite par notre Collègue Claude Milhaud. Cette organisation fait partie de la politique de rénovation de l'Académie, prévue par mes prédécesseurs.

L'Académie émet des avis. Parmi les 18 avis émis depuis 2003, j'en mentionne deux qui peuvent retenir votre attention, Monsieur le Maire, il s'agit de l'avis « relatif à la prévention des accidents par morsures de chiens » adopté le 23 novembre 2006, ainsi que l'avis sur « la réglementation sanitaire des Etablissements mettant les animaux en contact avec le public », autrement dit celui qui concerne les fermes pédagogiques de localisation, souvent suburbaine, voire urbaine et qui a été adopté le 6 novembre 2008. Nous vous remercions pour votre réponse à notre envoi de l'avis sur « l'intégration de la recherche effectuée dans les Ecoles Nationales Vétérinaires dans un ensemble rénové de la Recherche Vétérinaire » adopté le 2 avril 2009, et accompagné de son rapport. Vous avez eu l'obligeance de transmettre cet avis à la Commission des Affaires Economiques, nous vous serions reconnaissants d'en faciliter l'approche.

L'Académie Vétérinaire concrétise la présence Vétérinaire parmi les autres Académies. Elle soutient et valorise le thème « Un monde, une santé, une Médecine ». Dans ce contexte, une convention est en cours d'établissement avec l'Académie Nationale de Médecine qui prévoit la mise en place d'un Comité de liaison en Pathologie comparée, discipline qui a disparu de l'enseignement médical, ce qui est inconcevable si l'on considère l'émergence des zoonoses !...

L'Académie s'ouvre sur le monde professionnel et en plus des excellentes relations qu'elle a toujours eues avec les Instituts de Recherche, elle se fait connaître maintenant des Associations Professionnelles comme le Syndicat National des Groupements Techniques Vétérinaires (SNGTV). L'Association Française des Vétérinaires des Animaux de Compagnie (AFVAC), l'Association des Vétérinaires Equins Français (AVEF), ainsi que les Directeurs des Ecoles Vétérinaires et leurs

Etudiants. L'Académie a conscience de son rôle sociétal, elle l'a prouvé lors de sa participation aux rencontres animal et société, organisées à la demande du Président de la République, en 2008, et dont le Président de l'Académie, Claude Milhaud, a assuré la codirection du Groupe de Travail N° 3.

Notre effort doit se concentrer sur la communication. En effet la matière scientifique ne manque pas puisque le programme des communications de l'Académie, pour 2010, au rythme de 8 communications en séance par mois, est déjà complet. Notre moyen actuel de communication est le Bulletin, reconnu de façon unanime pour son excellence, il est diffusé dans 42 pays, et dans les autres Académies. Je salue ici le travail accompli par notre Rédacteur en Chef, Jean-Paul Rousseau. Mais nous sommes dans une situation paradoxale où d'une part, ce Bulletin remporte un vif succès, et d'autre part, nous manquons de moyens pour assurer sa diffusion et sa pérennité. Nous avons des projets d'édition qui demanderaient à être soutenus. Heureusement nous avons un site internet magistralement géré par notre collègue Alain Philippon.

Pour l'année 2010, l'Académie a des projets. Parmi ces projets, il y a la finalisation de la mise en place du Diplôme d'Etudes Spécialisées de Biologie Vétérinaire, en collaboration avec le Ministère de la Santé, collaboration qui a été mise en place à l'initiative de l'Académie Vétérinaire.

L'Académie est associée au projet VET 2011, dont elle est un des membres co-fondateur. VET 2011 est l'année mondiale Vétérinaire, organisée par la France, à laquelle ont déjà répondu quelques 23 Associations, 54 personnalités, dont 18 nations.

Un autre point de préoccupation pour l'Académie, et je m'arrêterai là, c'est l'aspect économique en production animale, en comprendre la productivité et les modifications du système de production. Ce sujet a déjà été abordé ici à l'occasion de l'excellente présentation de notre confrère, Christophe Brard, et il est soutenu par le Professeur Jeanne Brugère-Picoux, membre de notre Académie qui saura bien se faire entendre par son époux, le Professeur Henri Brugère, Président de l'Académie pour l'année 2010.

Vous voici informé, Monsieur le Président, Cher Confrère et maintenant Cher Collègue, du fonctionnement et du dynamisme de votre Académie. Il ne me reste plus qu'à vous remettre la médaille gravée à votre nom, en tant que Membre d'Honneur. Vous pourrez remarquer qu'elle porte l'effigie de Bourgelat, à laquelle vous devez être sensible, en tant qu'ancien élève de l'Ecole de Lyon. En échange, si je puis me permettre, en vous remerciant des félicitations que vous m'avez adressées, je vous demanderai si vous pouvez me faire l'honneur de me remettre celle de l'Ordre National du Mérite.